



L'Info-municipale

Planification de l'immigration au Québec

**Des recommandations pour des actions adaptées
à la réalité des îles**



La Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine a présenté le 23 octobre dernier à l'Assemblée nationale son mémoire déposé dans le cadre de la consultation publique sur la planification pluriannuelle de l'immigration 2026-2029 du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI). Détails en page 5



**La dynamique
dunaire**

Page 7



**Consultation
citoyenne sur
le Plan climat**

Page 7

**Décisions
du conseil**

■ Page 3

**Vie
municipale**

■ Page 8

**Loisir et
culture**

■ Page 12

**Avis
public**

■ Page 14



LA GRANDE MARCHE PIERRE LAVOIE



La Municipalité tient à remercier tous les citoyens et citoyennes qui ont pris part à la Grande marche Pierre Lavoie le 24 octobre dernier. Grâce à votre enthousiasme et votre engagement, cet événement a été une véritable réussite. Ce sont d'ailleurs plus de 250 marcheurs qui se sont joints à l'événement.

Votre présence en grand nombre témoigne de l'importance que vous accordez à la santé et à l'activité physique.



Merci à tous les bénévoles, partenaires et organisateurs qui ont contribué à faire de ce rendez-vous un moment mémorable. Nous souhaitons également remercier M. Pierre Lavoie pour sa présence!

Au plaisir de vous retrouver pour la prochaine édition!



Les Îles-de-la-Madeleine
Municipalité

460, chemin Principal
Cap-aux-Meules (Québec)
G4T 1A1

 www.muniles.ca

 418 986-3100

 communications@muniles.ca

HEURES D'OUVERTURE DU SERVICE À LA CLIENTÈLE

Lundi au jeudi : 8 h 30 à 12 h
13 h à 16 h 30
Vendredi : Fermé

L'INFO-MUNICIPALE est publiée par la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine 12 fois par an et est distribuée gratuitement à tous les citoyens. Elle est disponible en téléchargement gratuit au www.muniles.ca.

**COORDINATION, RÉVISION ET
RÉALISATION GRAPHIQUE :**
Service des communications

COLLABORATION :
Services municipaux

IMPRESSION : Le RADAR

TIRAGE : 7 000 exemplaires

DISTRIBUTION : Postes Canada
ISSN 2371-2031 (imprimé)
ISSN 2371-204X (en ligne)



POUR UNE URGENCE EN DEHORS DES HEURES DE BUREAU :
418 986-3100

Décisions du conseil

Séances du 2 octobre 2025

MUNICIPALITÉ DES ÎLES

Adoption de la rémunération des membres du personnel électoral

En vue des élections du 2 novembre 2025, le conseil municipal adopte la rémunération des membres du personnel électoral conformément au document déposé à cet effet par la présidente d'élection de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine.

Dépôt du procès-verbal de la séance du comité consultatif d'urbanisme et d'environnement du 17 septembre 2025

Le conseil approuve 3 demandes de dérogation mineure et accepte 2 demandes d'approbation de travaux relatifs aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) ainsi que la modification d'un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'immeuble (PPCMOI).

Mandat à l'administration municipale – Avenir du site de la Pointe Shea – Village de L'Île-du-Havre-Aubert

Le conseil municipal recommande que l'administration municipale explore différents scénarios qui permettraient d'assurer la pérennité du site de la Pointe Shea et une meilleure prise en charge, par des moyens appropriés. Ces scénarios devront ensuite être présentés au conseil municipal afin qu'il puisse prendre les décisions les plus éclairées quant à l'avenir de ces terrains.

Rapport et dépôt de soumissions – Octroi de contrat – Appel d'offres n° 532 – Services professionnels en génie côtier

La Municipalité des Îles a procédé, en mars dernier, à la publication d'un appel d'offres public pour un projet d'études pour l'adaptation de la Pointe de la Grande-Entrée à l'érosion et la submersion côtières. Le conseil municipal octroie le mandat à l'entreprise Lasalle | NHC inc. pour une somme de 218 000 \$, plus les taxes applicables, lequel est subventionné à 100 % par le ministère des Affaires municipales et de l'habitation (MAMH).

COMMUNAUTÉ MARITIME

Contribution municipale – Campagne de sociofinancement pour l'acquisition du site du Phare de L'Échouerie

Le conseil accorde un don, jusqu'à hauteur de 75 000 \$, à la Société de conservation des Îles-de-la-Madeleine afin de collaborer à l'acquisition du site du Phare de L'Échouerie et de financer cette dépense par le

surplus libre de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine et accorde un don de 1 500 \$ du budget discrétionnaire des élus afin de contribuer au grand spectacle du Phare de L'Échouerie qui avait lieu le dimanche 5 octobre 2025.

Affectations provenant du Fonds régions et ruralité (volet 2) – Développement territorial – Politiques d'investissement

Le conseil de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine affecte une somme de 150 000 \$ aux fins de la mise en œuvre de la Politique de soutien aux entreprises ainsi qu'une somme de 150 000 \$ aux fins de la mise en œuvre de la Politique de soutien aux projets structurants, ces sommes couvrant la période se terminant le 31 mars 2026.

Bonification de l'Entente sectorielle pour le développement agricole et agroalimentaire des Îles-de-la-Madeleine

La Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine consent à contribuer financièrement pour l'année 2025-2026 à l'Entente sectorielle pour le développement agricole et agroalimentaire des Îles-de-la-Madeleine, permettant ainsi de soutenir la démarche de planification et de concertation réunissant un ensemble d'intervenants régionaux. Une somme de 15 000 \$ sera affectée à cette entente via le Fonds régions et ruralité (volet 2 – Développement territorial).

Appui à une demande de subvention - Programme « Croissance de la canopée des collectivités canadiennes » du Fonds municipal vert

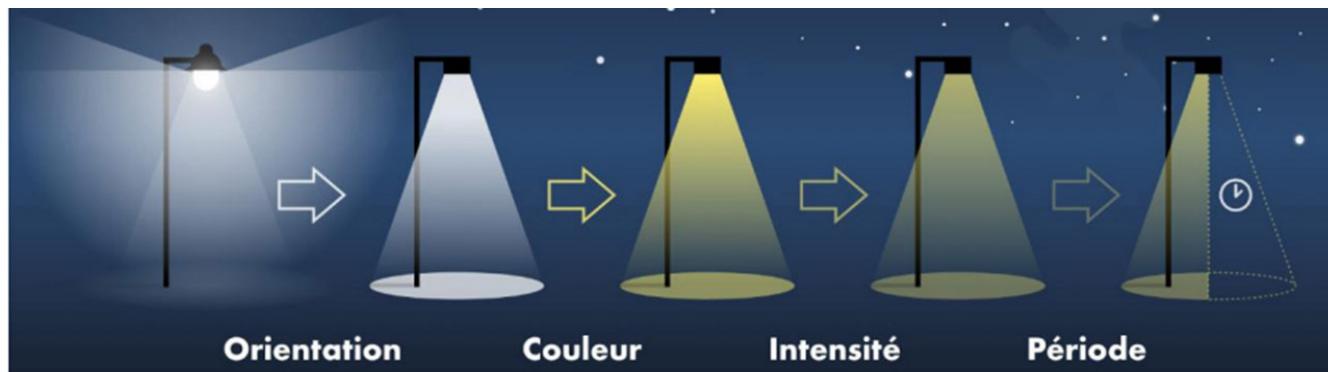
Le Comité des loisirs de Havre-aux-Maisons est un partenaire de premier plan dans l'aménagement et le développement du parc de Havre-aux-Maisons et souhaite continuer à s'impliquer dans les phases subséquentes d'aménagement de ce parc. Le conseil municipal appuie l'organisme dans sa demande de subvention au programme « Croissance de la canopée des collectivités canadiennes » du Fonds Municipal Vert pour la réalisation de la plantation d'arbres.

Octroi de contrats de gré à gré

La Municipalité octroie un contrat de construction d'installation septique à L'Île-d'Entrée, suivant les plans et devis préparés par la firme Eurêka Environnement inc. pour un système Bionest pour le traitement des eaux usées, à l'entreprise Plomberie Cyr inc., au coût de 104 120,95 \$, plus les taxes applicables. Un contrat est également accordé au Comité ZIP des Îles au coût de 137 795 \$, exonéré de taxes, pour la réalisation d'une étude d'impact sur l'environnement du projet de protection du secteur de La Martinique contre l'érosion côtière et la submersion côtières. Un troisième contrat est accordé à l'entreprise Nadeau Réfrigération inc. pour le changement de l'unité de climatisation au toit de la Salle communautaire de la mairie.

Prochaine assemblée municipale le 25 novembre 2025, à 19 h, à la salle communautaire de Cap-aux-Meules. Les projets d'ordres du jour seront mis à votre disposition le vendredi 21 novembre 2025 sur le site Internet de la Municipalité. Webdiffusion des séances en direct. Consultez le www.muniles.ca sous l'onglet *Affaires municipales*, *Conseil municipal* et *Calendrier des séances du conseil*.

Quatre principes gagnants pour mieux éclairer... ET RÉDUIRE LA POLLUTION LUMINEUSE!



Source : cielétoilemégantic.org

ORIENTATION	COULEUR	INTENSITÉ	PÉRIODE
<p>Choisissez un luminaire dont la lumière est entièrement dirigée vers le sol et à l'intérieur de la propriété.</p> <p>Plus efficace et réduit l'éblouissement, le voile sur le ciel étoilé et favorise le bon voisinage.</p>	<p>Utilisez des sources lumineuses de couleur ambrée et chaude (3000 k et moins).</p> <p>Réduit l'éblouissement et a moins d'impacts sur la santé et l'environnement.</p>	<p>Choisissez une puissance adéquate pour un éclairage sobre et uniforme.</p> <p>Offre tout de même un sentiment de sécurité, une meilleure visibilité et c'est moins éblouissant.</p>	<p>Contrôlez la période et la durée d'utilisation des éclairages extérieurs.</p> <p>En éteignant les lumières la nuit ou en utilisant une minuterie ou un détecteur de mouvements, on gaspille moins d'électricité.</p>



Qu'est-ce qu'un compteur d'eau?

Un compteur d'eau c'est tout simplement un appareil qui mesure un volume d'eau. Il est installé sur la tuyauterie intérieure du bâtiment, à l'entrée d'eau.

Un compteur d'eau, à quoi ça sert?

Un compteur d'eau sert à mesurer la quantité totale d'eau consommée à l'intérieur d'un bâtiment. Le volume d'eau est généralement mesuré en mètres cubes.

Pourquoi mesure-t-on les volumes d'eau?

Les compteurs jouent un rôle clé dans l'optimisation de la gestion des réseaux. Les données mesurées permettent de détecter les volumes de consommation anormaux et de localiser plus rapidement les fuites, évitant ainsi le gaspillage.

Les compteurs d'eau sont essentiels pour assurer une gestion efficace et durable de nos infrastructures.

Pourquoi la Municipalité installe-t-elle des compteurs d'eau dans certains bâtiments?

Dans le cadre de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable, la Municipalité des Îles a l'obligation de doter de compteurs d'eau l'ensemble des industries, commerces et institutions (ICI) ainsi qu'un échantillon de résidences de son territoire.

D'ici 2030, 100 % des ICI et 10 % des résidences seront donc dotés de compteurs d'eau.

Êtes-vous propriétaire ou gestionnaire d'un ICI?

Notre équipe vous contactera bientôt afin de vous aider à planifier l'achat et l'installation de votre compteur.

Référence : Adoption du Règlement n° 2023-15 relatif aux compteurs d'eau de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine, Municipalité des Îles-de-la-Madeleine.

Planification de l'immigration au Québec : LA COMMUNAUTÉ MARITIME PRÉSENTE AU GOUVERNEMENT SES RECOMMANDATIONS POUR DES ACTIONS ADAPTÉES AUX RÉALITÉS DES ÎLES



Deux ans après le dépôt d'un premier mémoire, la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine a de nouveau participé aux consultations du gouvernement du Québec sur la planification pluriannuelle de l'immigration 2026-2029.

Alors que le premier mémoire déposé dressait le portrait de la réalité insulaire en matière d'immigration, le deuxième met davantage l'accent sur l'importance d'une immigration mieux adaptée aux réalités régionales, en particulier pour :

- Reconnaître le besoin démographique des îles ;
- Faciliter l'accès à la résidence permanente ;
- Harmoniser les politiques et les programmes pour les travailleurs étrangers temporaires ;
- Assurer un financement stable pour les services d'accueil, d'intégration et de francisation ;
- Offrir un soutien accru face aux défis liés à l'insularité, comme le logement, le coût de la vie et les services de garde.

Depuis 2023, plusieurs avancées ont été réalisées : mise en place d'une structure d'accueil et d'intégration, création du Réseau des partenaires en immigration, intégration de plus de 100 nouveaux arrivants, premières missions internationales de recrutement et lancement d'une démarche pour une politique sur le vivre-ensemble.

Ces progrès ont démontré des résultats tangibles et une concertation accrue entre les différents acteurs. Ils appuient donc la recommandation du nouveau mémoire de faire des îles un territoire pilote pour tester des mesures innovantes.

La Communauté maritime veille à ce que l'immigration continue de contribuer à la vitalité des îles, dans le respect de notre réalité unique et de celles des personnes qui choisissent de s'y établir.
Pour consulter le mémoire, visitez muniles.ca

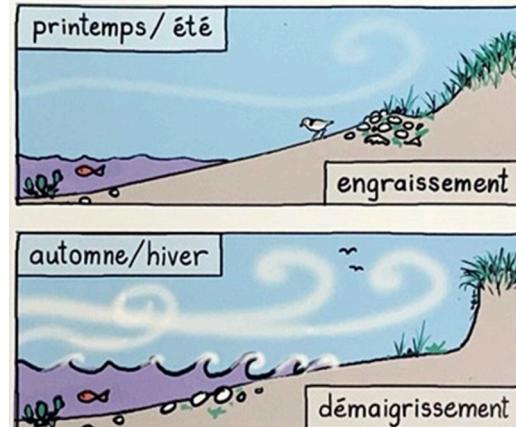




Capsule changements climatiques pour mieux comprendre et agir LA DYNAMIQUE DUNAIRE

Les dunes sont fortement soumises à l'action des vagues et des vents. Elles évoluent et il est normal que leur profil diffère d'une saison à l'autre. De façon générale, les plages sont en accumulation durant le printemps et l'été, et subissent des pertes durant l'automne et l'hiver.

À la fin du printemps et en été, la vague qui déferle sur la côte a une puissance supérieure à la vague de retour. Ainsi, le matériel qui s'accumule (sable, cailloux) est supérieur au matériel qui retourne en mer ; la plage, dite en engrassement, atteint alors sa largeur maximale. À l'inverse, durant l'automne et l'hiver, la plage, dite en démaigrissement, perd son sable et est plus étroite, car les vagues déferlantes sont plus prononcées et les vagues de retour à la mer, plus érosives. Il est fréquent de voir le pied de la dune « coupé au couteau ».



Pour savoir si une plage est en accumulation ou en érosion, il est donc nécessaire de regarder son bilan sédimentaire, c'est-à-dire son évolution sur une année complète, au-delà d'une seule tempête ! Même si c'est préoccupant de voir l'état de la dune après une tempête, il faut garder en tête que c'est un processus normal et que la prochaine saison risque de rétablir un certain équilibre. Si l'équilibre n'est pas rétabli, c'est à ce moment que l'on peut parler de plage officiellement en érosion.

Attention
Fragiles et le
Comité ZIP
des îles ont
cocréé un
guide avec
conseils et
techniques
pour la
restauration
de dunes
en terres
privées



Les interventions douces peuvent être soumises à différentes réglementations. Informez-vous afin d'éviter les mauvaises surprises ! Les fiches du guide sont disponibles dans la boîte à outils du Comité ZIP : www.zipdesiles.org/outils



Ateliers de consultation citoyenne SUR LE PLAN CLIMAT

En septembre, l'équipe Action climatique de la Communauté maritime des Îles est allée à la rencontre des citoyens de l'archipel dans le cadre d'ateliers liés à la démarche du Plan climat. Quatre rencontres ont eu lieu à Havre-aux-Maisons, Grande-Entrée, L'Île-du-Havre-Aubert et sur l'île centrale. Une vingtaine de citoyens y ont participé.

Ces ateliers avaient pour but d'informer la population sur l'avancement du Plan climat, de mieux comprendre les besoins des citoyens pour encourager leur engagement social, et de déterminer les mesures d'adaptation à prioriser face aux changements climatiques.

Les participants ont assisté à une présentation sur les progrès du Plan climat, les enjeux d'adaptation et de réduction des gaz à effet de serre (GES), ainsi que sur les résultats d'un sondage mené auprès de la population. Le Bilan des GES du territoire a également été présenté.

Deux ateliers collaboratifs ont été proposés :

- Le premier portait sur la participation sociale. Les citoyens ont identifié des actions individuelles qu'ils aimeraient poser, puis discuté des obstacles et des éléments facilitants. Parmi les idées soulevées :
 - Utiliser le vélo pour les déplacements quotidiens;
 - Adopter des mesures d'efficacité énergétique à la maison;
 - Réduire l'achat de produits neufs;
 - Installer un récupérateur d'eau de pluie et autres dispositifs d'économie d'eau;
 - Diminuer l'usage de la voiture et couper le moteur à l'arrêt.
- Le second atelier visait à prioriser des actions d'adaptation, en expliquant les raisons derrière ces choix.
 - Un volet artistique, en collaboration avec AdMare – Centre d'artistes en art actuel des Îles-de-la-Madeleine – a aussi été proposé. Les participants ont été invités à écrire, à la plume et à l'encre, un message destiné aux générations futures. Ces messages ont ensuite été lus et déposés dans une grande bouteille en verre, offrant une manière sensible et créative d'aborder les enjeux climatiques.



Informations en rafale

Diminution de la fréquence de collecte du bac noir

Comme chaque année, la collecte des bacs noirs passe à une fréquence mensuelle à partir de la mi-octobre, et ce, jusqu'à la fin avril. Bien que la vigilance demeure essentielle, la Municipalité tient à rappeler qu'il est plus que jamais crucial de redoubler d'efforts en effectuant un tri à la source efficace.



Fermeture du service d'aqueduc

Au cours des prochains jours, le service d'aqueduc sera interrompu pour la saison hivernale, pour les chemins de la Baie-de-Plaisance sur L'Île-du-Havre-Aubert et des Chalets à L'Étang-du-Nord, ainsi que pour le secteur du site de villégiature de Havre-aux-Maisons. La réouverture devrait avoir lieu au début du mois de mai, lorsque la température le permettra.



Sondage – Horaire de la Piscine régionale

Afin de mieux répondre à vos besoins, nous souhaitons connaître votre opinion sur l'horaire actuel de la Piscine régionale des îles.

Pour participer au sondage (durée estimée : 5 minutes), veuillez scanner le code QR ci-dessous ou vous rendre sur le site citoyen.muniles.ca.



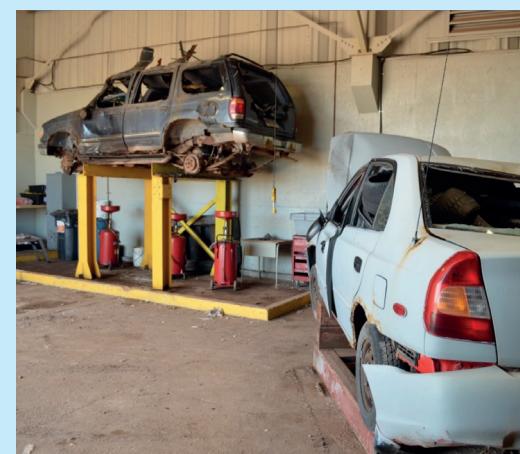
Vous souhaitez inscrire vos enfants à des activités, mais vous vivez une situation financière difficile ? Vous pourriez peut-être bénéficier d'un appui financier.

Options Loisirs a pour objectif de soutenir les familles en situation de vulnérabilité pour que les enfants de 0 à 17 ans puissent participer à des activités de loisirs, sportives ou culturelles aux îles.

Pour plus d'information, contactez
Entraide communautaire des îles au 418 986-3240.

Interruption de la réception des véhicules hors d'usage au CGMR

La réception des véhicules hors d'usage (VHU) au Centre de gestion des matières résiduelles est maintenant interrompue pour la période hivernale, et ce, pour des raisons logistiques. En effet, pendant la période hivernale, il est plus difficile de réaliser les opérations de vidange des liquides et des huiles de façon efficace et sécuritaire. Pour ces raisons, les opérations sont interrompues pendant quelques mois et reprennent au printemps.



Portail citoyen des Îles-de-la-Madeleine

Toujours au courant!

Le système d'alerte du *Portail citoyen* permet de vous aviser par courriel, messagerie texte ou appel automatisé dès qu'un avis est émis. Reports de collectes, fermetures des établissements municipaux, bris d'aqueduc, situation d'urgence... C'est la meilleure façon d'être informé rapidement!

Si vous étiez abonné à bciti+, notez que si vous souhaitez continuer de recevoir des avis, il est très important de vous créer un compte dans le nouveau portail.

Comment s'inscrire?

1. Rendez-vous au www.muniles.ca et cliquez sur « Avis et notifications » dans les services en ligne.
2. Dans le coin droit de votre écran, cliquez sur « S'inscrire », et une page de connexion s'ouvrira.
3. Cliquez à nouveau sur « S'inscrire » et entrez les informations demandées.
Attention! Si vous avez déjà un compte sur la plateforme *Voilà* (activités de loisir, compte de taxes ou demande de permis en ligne), vous pouvez utiliser les mêmes accès pour vous connecter au *Portail citoyen des Îles-de-la-Madeleine*.
4. Entrez toutes les informations qui vous sont demandées. Si vous voulez recevoir des messages textes ou des appels automatisés, vous devez obligatoirement indiquer votre numéro de téléphone. Cochez la case au bas de la page et cliquez sur « M'inscrire ». **Attention!** Si vous possédez plusieurs propriétés, entrez l'adresse de la propriété pour laquelle vous souhaitez recevoir des avis.
5. Vous recevrez ensuite un courriel d'activation de votre compte. Allez dans votre boîte courriel, ouvrez le message et cliquez sur « Activer mon compte ».
6. Entrez les informations de connexion que vous avez saisies à l'étape 3. Cliquez ensuite sur « Je veux m'abonner » dans l'encadré bleu qui s'affiche pour choisir les catégories d'alertes que vous souhaitez recevoir et la manière par laquelle vous souhaitez être joint.
7. Si vous souhaitez recevoir des appels automatisés et des messages textes, vous devrez valider les numéros que vous avez indiqués. Cliquez simplement sur « Lancer la validation » dans l'encadré bleu qui s'affiche, et entrez le code que vous recevrez par message texte et par appel automatisé.

C'est simple et efficace!

Si vous rencontrez des difficultés avec votre inscription, téléphonez au 418 986-3100, et il nous fera plaisir de vous aider.



Utilisez les services en ligne!



À la découverte des maisons traditionnelles des îles Racines et héritage architectural

D'ici le 1^{er} avril 2026, toutes les municipalités régionales de comté (MRC), y compris la Communauté maritime des îles-de-la-Madeleine, devront avoir en main un inventaire des immeubles patrimoniaux construits avant 1940. Cet exercice vise à brosser un portrait clair de l'état du patrimoine bâti des îles pour mieux le protéger, le valoriser et le faire rayonner. Pour préparer le terrain, nous vous proposons, en 2025, une chronique mensuelle dédiée aux différents types architecturaux qui façonnent le paysage des îles. Ces chroniques s'appuient sur un travail préliminaire réalisé dans le cadre de cet inventaire.

Variante plus modeste de la **maison cubique** présentée dans L'Info-Municipale de juin 2025, la maison cubique à un niveau voit le jour entre 1930 et 1950, après la Première Guerre mondiale. Développée aux États-Unis pour loger les vétérans dans de nouveaux quartiers résidentiels, elle offre une solution économique et fonctionnelle, tout en conservant l'esthétique simple et équilibrée du modèle original. Aux îles, elle se fait quand même rare, mais on peut en apercevoir quelques-unes à Cap-aux-Meules, à Gros-Cap, à L'Étang-des-Caps et à L'Étang-du-Nord.

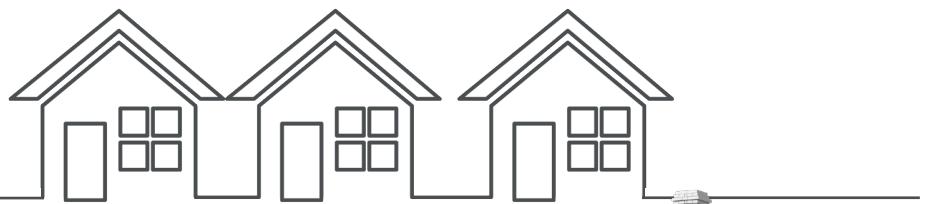


De format plus petit, son volume est compact, généralement carré ou légèrement rectangulaire entre 16 et 24 pieds de côté. La maison est construite sur un seul niveau, parfois avec un comble habitable. Sa toiture à quatre versants, coiffée d'une lucarne en croupe centrée, lui donne une allure reconnaissable et cohérente avec sa grande sœur à deux étages. Le revêtement mural en bardage de cèdre et la toiture en bardage d'asphalte assurent une intégration harmonieuse au paysage et une continuité avec le savoir-faire local.

Sa façade principale, sobre et symétrique, s'organise autour de trois ouvertures : une porte centrale encadrée d'une fenêtre à guillotines en bois, simples ou jumelées, de chaque côté de la porte. Les portes sont en bois et souvent munies d'une section vitrée. Des éléments de finition comme les planches cornières, les chambranles soignés, une galerie couverte ou un tambour complètent parfois l'ensemble, rehaussant son apparence sans complexifier sa construction.



¹ Arseneau, Émile. 2024. Guide des typologies et composantes architecturales des îles-de-la-Madeleine. Document interne



Modeste, bien pensée et bien ancrée dans son époque, la maison cubique à un niveau témoigne de l'évolution des besoins résidentiels des familles du XX^e siècle, avec une attention portée autant à la fonctionnalité qu'à la sobriété.



Au cours des prochains mois, suivez nos chroniques pour voir comment les maisons ont évoluées au fil du temps. Vous possédez ou connaissez l'histoire d'une maison cubique à un niveau ou d'une maison ancienne? Participez à notre collecte d'informations en vous rendant sur notre recensement en ligne et en nous racontant la petite histoire de votre maison ou de celles de votre canton au www.citoyen.muniles.ca, dans la section Grands projets, ou en nous contactant directement au 418 986-3100, poste 118 ou à mhverdier@muniles.ca.



Au cours des prochains mois, suivez nos chroniques pour voir comment les maisons ont évolué au fil du temps. Vous possédez ou connaissez une maison cubique ou une maison ancienne? Participez à notre collecte d'informations en vous rendant sur le recensement en ligne et en racontant la petite histoire de votre maison ou de celles de votre canton au www.citoyen.muniles.ca, dans la section Grands projets, ou en nous contactant directement au 418 986-3100, poste 118 ou à mhverdier@muniles.ca.



Capsule Toponymie

Le 26 septembre 2025, la Commission de toponymie du Québec a officialisé l'attribution d'un nom à une nouvelle allée ainsi que le changement de nom de deux chemins existants situés sur le territoire de la municipalité, permettant ainsi de rendre hommage à des hommes et des femmes d'exception. Les changements de nom visent à éliminer les doublons hérités des anciennes municipalités de l'archipel afin de faciliter le travail des services de sécurité.



Allée Gérard-Noël

Nouvelle allée dans le village de Cap-aux-Meules

Né en 1923 à Sainte-Lucie-de-Beauregard, Gérard Noël s'enrôle dans les forces armées à 19 ans où il sert comme chauffeur de camion en Angleterre et en Italie. De retour au pays, il arrive aux Îles-de-la-Madeleine en 1947 pour livrer un véhicule militaire et s'y établit en participant à la construction des routes, des ponts et des jetées sur tout le territoire de l'archipel. Il devient ainsi un mécanicien apprécié. Entre 1964 et 1972, il opère un poulailler de 10 000 poules, qui approvisionne toute la population des îles. Il s'implique ensuite dans la mise en place de la Légion canadienne. Homme discipliné, travailleur et entreprenant, il a contribué de manière significative au développement des îles-de-la-Madeleine, qu'il a choisies comme terre d'adoption. M. Noël s'est éteint le 21 juillet 2024 à l'âge de 101 ans.

Ch. Rose-Delima

Village de L'Île-du-Havre-Aubert Ancien chemin Poirier

Née en 1903 à Havre-Aubert, Sœur Rose-Delima Gaudet, de la Congrégation de Notre-Dame, a consacré 47 ans de sa vie à l'enseignement dans plusieurs régions du Québec et de l'Acadie. De retour aux îles en 1932, elle fonde notamment l'Amicale Notre-Dame-des-Flots et poursuit une carrière marquée par un engagement constant pour l'éducation. Femme de culture et de mémoire, elle contribue à des projets artistiques avec Rosaire Vigneault, publie plusieurs ouvrages sur l'histoire et l'éducation aux îles, et signe la désormais célèbre chanson « Vive nos belles îles ». Ses 18 dernières années sont vouées à la recherche historique et généalogique, assurant ainsi le développement et la crédibilité du Musée de la Mer. Décédée en 1989, Sœur Rose-Delima Gaudet a laissé un héritage précieux à notre communauté.

Ch. de la Piste-à-Avila

Canton de Boisville, L'Étang-du-Nord Ancien chemin du Rivage

Né à L'Étang-du-Nord en 1919, Avila Landry a marqué l'histoire locale en fondant le premier hippodrome de l'archipel, inauguré en 1961 devant 900 spectateurs réunis sur la dune de l'Ouest. Dès lors, le chemin d'accès portera le nom de Piste à Avila auprès des nombreux usagers. Pendant des années, il y organisa des courses de chevaux qui rassemblaient la communauté dans une ambiance festive, portée par son sens de l'accueil et sa passion du spectacle. M. Landry décède en 1988.

Vous avez une demande d'officialisation d'une voie de communication à proposer? Vous pouvez le faire en passant par le formulaire disponible en ligne :

Les propositions reçues seront étudiées par le comité de toponymie composé d'employés de la Municipalité et de citoyens. Le comité peut aussi faire ses propres suggestions. Les propositions sont ensuite transmises au conseil municipal pour approbation puis à la Commission de toponymie du Québec, pour officialiser la dénomination.



12 Octobre 2025

ACTIVITÉS À VENIR



Toutes les activités offertes par la Municipalité des Îles sont gratuites.
Info et inscriptions : www.muniles.ca/événements
ou 418 986-3100, poste 121.

Café Philo

Les activités de cafés Philo se poursuivent! Ces rencontres, animées par Nata Porowska, sont une invitation à réfléchir ensemble à notre monde en mouvement, dans un esprit d'ouverture, respectueux et inclusif.

L'animatrice propose une brève mise en contexte au début des rencontres, afin d'introduire quelques grands concepts philosophiques en lien avec la thématique du jour. S'ensuit un échange structuré, une occasion de pratiquer un questionnement critique des idées reçues, des tendances populaires et des traditions à la lumière des expériences, des valeurs et des concepts historiques.

Les thématiques anticipées, en lien avec l'actualité de cet automne :

- **Mardi 11 novembre à la succursale centrale de la Bibliothèque Jean-Lapierre de 19 h à 21 h** : À l'occasion du jour du Souvenir, que penser de la proposition que la Paix n'est qu'un intervalle entre deux guerres ? La paix perpétuelle de Kant est-elle possible?
- **Samedi 29 novembre au Centre multifonctionnel de L'Île-du-Havre-Aubert (salle en haut de la bibliothèque) de 10 h à 12 h** : À l'occasion de la saison des fêtes, que reste-t-il des idéaux de charité chrétienne? Comment et à qui donnons-nous?

Sur inscription, ouvert à toutes et à tous. Les ateliers sont indépendants l'un à l'autre.

Atelier de cuisine avec les canneberges

Atelier où on pourra cuisiner les canneberges. Quelques recettes vous seront proposées, mais il sera possible aussi de partager vos propres recettes. Cette activité s'adresse à tous.

- **Salle des 50 ans et plus de Grande-Entrée**
Mercredi 5 novembre à 13 h 30

Le jardin de Pirouette et Cabriole

Programme de psychomotricité qui favorise le développement moteur et social de l'enfant dans le plaisir, par la réussite et par le jeu et surtout, dans le respect du rythme de l'enfant. Un parent ou un grand-parent est invité à participer avec l'enfant et à partager de beaux moments avec lui.

- **Centre multifonctionnel de L'Île-du-Havre-Aubert (salle la Palestre)**
Les mercredis 5 et 19 novembre et 3 et 17 décembre de 10 h à 11 h
- **Salle communautaire de Fatima**
Les jeudis 6 et 20 novembre et 4 et 18 décembre de 10 h à 11 h
- **Gymnase de l'école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur de Grande-Entrée**
Samedi 22 novembre de 10 h 30 à 11 h 30

Offert par les Loisirs de L'Île-du-Havre-Aubert, en collaboration avec la Municipalité des Îles, le CISSS des Îles et la Stratégie d'attraction des personnes [les îles].

Les lundis qui chantent

Sylvie Decoste et Carole Painchaud vous invitent à venir chanter avec elles autour du piano. Un cahier d'une centaine de chansons sera mis à votre disposition, vous pourrez choisir celles qui vous inspirent.

- **Salle communautaire de Fatima**
Lundi 17 novembre de 13 h 30 à 15 h

Les sons qui bougent - Atelier d'éveil musical

Atelier d'éveil musical pour les enfants de 0 à 5 ans animé par Guylaine Coderre. Les tout-petits pourront découvrir l'univers des sons et de la musique à travers une variété d'instruments à cordes et à vent, ainsi que des percussions.

- **Maison de la culture**
Mardi 18 novembre à 10 h 30
Réservation requise, places limitées.

Les petits détours à la bibli

Un rendez-vous de lectures spontanées, comptines et histoires pour les tout-petits. Avec vos enfants ou vos petits-enfants, venez faire un tour à la bibliothèque : les animatrices jeunesse offriront une lecture spontanée sur un sofa ou sur un tapis, pour le plaisir de tous!

- **Succursale centrale de la Bibliothèque Jean-Lapierre**
Tous les mardis entre 9 h 30 et 12 h
- **Bibliothèque du point de service de L'Île-du-Havre-Aubert**
Vendredi 21 novembre entre 10 h et 12 h

Fête de l'Halloween à Grande-Entrée

La Municipalité des Îles, en partenariat avec le comité des loisirs et le Club des 50 ans et plus de Grande-Entrée vous invite à une petite fête d'Halloween pour les enfants.

- **Salle des 50 ans et plus de Grande-Entrée**
Vendredi 31 octobre à 17 h

Après-midi jeux de société pour ados

Rendez-vous à la Bibliothèque Jean-Lapierre pour un après-midi de jeux de société entre amis! Dominion, Hero Dice, Catane, Carcassonne et bien plus seront mis à ta disposition autour d'une table fournie en grignotines. On célèbre la fête de l'Halloween en mêlant jeux à thématique horreur, bonbons et maïs soufflé! Au besoin, un animateur sera présent pour t'expliquer les règles des jeux qui t'intéressent.

- **Maison de la culture (Salle du haut)**
Samedi 1^{er} novembre de 13 h à 17 h



Bébé lecteur

Histoires et comptines pour accompagner vos tout-petits dans leurs premiers pas à la Bibliothèque (0- 4 ans). Animation par Émilie Harvut et Shadel Labrie-Lapierre.

- **Succursale centrale de la Bibliothèque Jean-Lapierre**
Samedi 1^{er} novembre de 10 h 30 à 11 h

Activités récurrentes

Tricoter des histoires

Apportez votre laine, vos aiguilles ou votre crochet et venez à la bibliothèque tricoter en groupe. Un beau moment pour partager des modèles à tricoter et aussi des histoires d'antan à raconter. Sans inscription.

- **Bibliothèque du point de service de Grande-Entrée**
Tous les mercredis soir dès 18 h 30



Programme Viactive

Viactive

Viactive est un programme d'activités physiques destiné aux personnes âgées de 50 ans et plus, conçu et validé par des kinésiologues et des spécialistes de l'activité physique. Il vise à améliorer la condition physique, la santé et le bien-être des participants en leur proposant des exercices adaptés à leurs besoins et à leurs capacités via des séances d'exercices de groupe au son d'une musique entraînante. Gratuit et sans inscription.

- **Les lundis 13 h 30**
Maison de la culture de Havre-aux-Maisons
Du 15 septembre au 15 décembre
- **Les mardis 10 h 30**
Centre multifonctionnel de L'Île-du-Havre-Aubert
Du 23 septembre au 16 décembre
- **Les mercredis 13 h 30**
Salon VIP du Centre multisport Desjardins à L'Étang-du-Nord
Du 17 septembre au 17 décembre
- **Les jeudis 10 h 30**
Centre multifonctionnel de L'Île-du-Havre-Aubert
Du 18 septembre au 18 décembre
- **Les jeudis 13 h 30**
Salle communautaire de Fatima
Du 25 septembre au 11 décembre

Retour sur la Semaine de prévention des incendies



Dans le cadre de la Semaine de prévention des incendies, le service de sécurité incendie des îles a eu une semaine particulièrement active.

Cette année, pour renforcer davantage les actions de prévention, les pompiers des trois secteurs des îles ont eu l'occasion de faire des gardes en caserne tout au long de la semaine, ce qui leur a permis de maintenir et d'améliorer leurs compétences. Ils ont également peaufiné leur connaissance du secteur en allant à la rencontre des citoyennes et des citoyens à l'occasion de nombreuses visites de prévention à domicile. La Semaine a également été ponctuée de plusieurs visites d'établissements particuliers, d'exercices d'évacuation et d'actions d'éducation publique (chronique et messages de prévention à la radio communautaire CFIM, *Pub Quiz Prévention incendie* en collaboration avec la microbrasserie *À l'abri de la Tempête* et un autre jeu-questionnaire avec les employés municipaux, kiosque au Centre d'achats Place des îles, etc.).

La Semaine s'est conclue par la journée « Pompier d'un jour » qui a permis d'accueillir 5 élèves du primaire, le vendredi 10 octobre, à la caserne de Cap-aux-Meules, afin de leur faire vivre la réalité des pompiers volontaires des îles de manière ludique et de leur donner envie de devenir, peut-être, les pompiers de demain.

Les pompiers d'un jour : Gabriel Bourgeois, Alexis Eloquin, Marine Renaud, Samuel Richard, Jean-Daniel Leblanc.





AVIS PUBLIC DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE

Conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chapitre A-19.1)

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée QUE : —

À la séance ordinaire du 25 novembre 2025, conformément aux dispositions du Règlement n° 2010-13 sur les dérogations mineures, le conseil entend statuer sur les demandes suivantes :

1. Description des demandes de dérogation mineure :

- 1.1 La coopérative propriétaire de l'immeuble sis au 25, chemin de la Pointe, dans le village de Havre-aux-Maisons, souhaite installer des équipements frigorifiques adjacents au bâtiment industriel camouflé par une clôture. Selon les informations fournies par l'arpenteur-géomètre, ces équipements seraient en partie situés dans la cour avant et en partie dans la cour latérale, à moins de 5 mètres de la limite de la ligne latérale, ce qui contrevient à la réglementation en vigueur. Également, la hauteur de la clôture située dans la cour avant excéderait ce qui est autorisé par la réglementation en vigueur.

En vertu du règlement portant sur les dérogations mineures, la coopérative demande de reconnaître comme étant conforme l'installation d'équipements frigorifiques située en partie dans la cour avant et en partie dans la cour latérale à une distance de 0,7 mètre de la ligne latérale, alors que le règlement de zonage en vigueur ne permet ce type d'appareils dans la cour avant et exige une distance minimale de 5 mètres de la ligne latérale lorsqu'ils sont situés dans la cour latérale. Elle demande également de reconnaître comme étant conforme une clôture d'une hauteur de 2,44 mètres située dans la cour avant alors que le règlement de zonage en vigueur exige une hauteur inférieure à un mètre.

- 1.2 La propriétaire de la résidence de type jumelée sis au 514, route 199, dans le village de Havre-aux-Maisons, souhaite construire un agrandissement sur les façades nord, ouest et sud du bâtiment principal. Selon le plan préparé par l'arpenteur-géomètre, cet agrandissement résidentiel empièterait dans la marge latérale.

En vertu du règlement portant sur les dérogations mineures, la propriétaire demande de reconnaître comme étant conforme l'agrandissement projeté qui serait situé à une distance de 1,9 mètre de la ligne latérale, alors que le règlement de zonage actuellement en vigueur exige une distance minimale de 4 mètres.

- 1.3 Le propriétaire de la résidence sis au 45, allée Nelson-Renaud dans le village de L'Étang-du-Nord, souhaite construire un bâtiment accessoire résidentiel d'une superficie de 74,3 mètres carrés. Selon les informations fournies par le propriétaire, cette construction empièterait dans la marge avant et la cour avant secondaire.

En vertu du règlement portant sur les dérogations mineures, le propriétaire demande de reconnaître comme étant conforme l'implantation d'un bâtiment accessoire résidentiel situé à une distance de 4 m de la ligne avant et empiétant dans la cour avant alors que le règlement de zonage actuellement en vigueur exige une distance minimale de 7,5 mètres et qu'une construction d'une telle superficie soit entièrement située dans la cour arrière.

- 1.4 Les propriétaires de la résidence sis au 590, chemin Réginald dans le village de Cap-aux-Meules, souhaitent régulariser deux situations dérogatoires. Selon le certificat de localisation préparé par l'arpenteur-géomètre, le bâtiment principal résidentiel empièterait dans la marge avant et un bâtiment secondaire résidentiel serait situé trop près de la limite de propriété ouest.

En vertu du règlement portant sur les dérogations mineures, les propriétaires demandent de reconnaître comme étant conforme l'implantation existante d'un bâtiment principal situé à une distance de 4,4 mètres de la ligne avant alors que le règlement de zonage actuellement en vigueur exige une distance minimale de 7,5 mètres. Les propriétaires demandent également de reconnaître comme étant conforme l'implantation existante d'un bâtiment secondaire situé à 0,4 mètre de la limite de propriété ouest alors que le règlement de zonage en vigueur exige une distance minimale de 2 mètres.

Conformément aux dispositions du règlement portant sur les dérogations mineures, toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil relativement à ces demandes lors de la séance ordinaire qui se tiendra à la mairie située au 460, chemin Principal, à Cap-aux-Meules, le 25 novembre 2025, à compter de 19 heures, ou en transmettant ses commentaires, par écrit, à l'attention du Chef de section - Urbanisme, Ludovic Laroche, et ce, dans les 15 jours de la date de la présente publication où jusqu'à ce que le conseil statue sur ces demandes, à l'une ou l'autre des adresses suivantes, soit par courriel à llarochelle@muniles.ca ou par envoi postal à l'adresse qui suit :

Municipalité des Îles-de-la-Madeleine
460, chemin Principal
Cap-aux-Meules
(Québec) G4T 1A1

Pour tout renseignement additionnel, vous pouvez communiquer avec M. Ludovic Laroche, au 418 9863100, poste 116, ou par courriel à l'adresse mentionnée ci-dessus.

Donné aux Îles-de-la-Madeleine, ce 31 octobre 2025

Alexandra Vigneau, greffière



AVIS PUBLIC DE PROMULGATION

Conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q, chapitre A-19.1)

AVIS PUBLIC est par la présente donné par le soussigné QUE :

le conseil municipal des Îles-de-la-Madeleine a adopté, lors de la séance ordinaire tenue le 2 octobre 2025, la résolution suivante :

- ❖ Adoption de la modification d'un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) – Propriétaire des lots 4 678 938, 3 599 439, 3 599 440, 3 599 441 et 3 599 442 et futur propriétaire d'une partie du lot 4 611 601 du cadastre du Québec – Chemin de La Vernière – Village de L'Étang-du-Nord

Le PPCMOI est entré en vigueur conformément aux dispositions de la Loi.

Donné aux Îles-de-la-Madeleine, ce 31 octobre 2025

Alexandra Vigneau, greffière



APPEL D'OFFRES N° 537-2 Travaux de réhabilitation environnementale – Écoquartier – Village de Cap-aux-Meules

La Municipalité des Îles-de-la-Madeleine demande des soumissions pour des travaux d'excavation de sol contaminé, de soutènement temporaire de bâtiment, de réhabilitation des sols contaminés et de remblayage/ragrégation pour le lot 3 133 877 du cadastre du Québec (ancienne école Marguerite-d'Youville).

Les soumissionnaires intéressés pourront se procurer les documents d'appel d'offres dans les prochains jours par l'entremise du système électronique d'appel d'offres (SÉAO) au www.seao.gouv.qc.ca, selon les tarifs en vigueur.

La Municipalité recevra des soumissions remplies à même les formulaires préparés à cet effet et remises par voie électronique (SÉAO) ou dans une enveloppe scellée portant la mention : « **Appel d'offres n° 537-2 – Travaux de réhabilitation environnementale – Écoquartier – Village de Cap-aux-Meules** » et transmises à l'attention du Service du greffe à l'adresse suivante :

Municipalité des Îles-de-la-Madeleine
460, chemin Principal
Cap-aux-Meules
(Québec) G4T 1A1

Les soumissions seront reçues le ou avant **le 20 novembre 2025 à 11 h (heure de l'Atlantique)**, et seront ouvertes le même jour, au même endroit, immédiatement après l'heure limite, soit à 11 h 05.

Ne seront considérées que les soumissions des personnes, entreprises, sociétés opérantes au moment du dépôt de la soumission, s'étant procuré les documents d'appel d'offres sous leur nom via le SÉAO, ayant payé les droits et ayant complété le formulaire de soumission du présent appel d'offres.

La Municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et décline toute responsabilité à l'égard des soumissionnaires en cas de rejet de toutes les soumissions.

Donné aux Îles-de-la-Madeleine, ce 31 octobre 2025

Alexandra Vigneau, greffière

APPEL D'OFFRES N° 531 Déconstruction de deux (2) bâtiments municipaux

La Municipalité des Îles-de-la-Madeleine demande des soumissions pour la déconstruction de deux (2) bâtiments municipaux situés à Havre-aux-Maisons : l'abri à sel situé devant le garage du 690, route 199 et le bâtiment communautaire de la piste de courses situé au 91, chemin Boudreau.

Les soumissionnaires intéressés pourront se procurer les documents d'appel d'offres dans les prochains jours par l'entremise du système électronique d'appel d'offres (SÉAO) au www.seao.gouv.qc.ca, selon les tarifs en vigueur.

La Municipalité recevra des soumissions remplies à même les formulaires préparés à cet effet et remises par voie électronique (SÉAO) ou dans une enveloppe scellée portant la mention : « **Appel d'offres n° 531-Déconstruction de deux (2) bâtiments municipaux** » et transmises à l'attention du Service du greffe à l'adresse suivante :

Municipalité des Îles-de-la-Madeleine
460, chemin Principal
Cap-aux-Meules
(Québec) G4T 1A1

Les soumissions seront reçues le ou avant **le 20 novembre 2025 à 15 h (heure de l'Atlantique)**, et seront ouvertes le même jour, au même endroit, immédiatement après l'heure limite, soit à 15 h 05.

Ne seront considérées que les soumissions des personnes, entreprises, sociétés opérantes au moment du dépôt de la soumission, s'étant procuré les documents d'appel d'offres sous leur nom via le SÉAO, ayant payé les droits et ayant rempli le formulaire de soumission du présent appel d'offres.

La Municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et décline toute responsabilité à l'égard des soumissionnaires en cas de rejet de toutes les soumissions.

Donné aux Îles-de-la-Madeleine, ce 31 octobre 2025

Alexandra Vigneau, greffière

RESPECT ET COURTOISIE

**Le citoyen mérite
le respect et la
courtoisie, notre
personnel aussi.**



Les Îles-de-la-Madeleine
Municipalité

